



Les défenses anti-missiles américaines en question

Adrien Schu

DANS **POLITIQUE ÉTRANGÈRE 2019/3 Automne**, PAGES 153 À 165
ÉDITIONS **INSTITUT FRANÇAIS DES RELATIONS INTERNATIONALES**

ISSN 0032-342X

DOI 10.3917/pe.193.0155

Date de mise en ligne : 24/09/2019

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-politique-etrangere-2019-3-page-153?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Institut français des relations internationales.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.



Les défenses anti-missiles américaines en question

Par **Adrien Schu**

Adrien Schu est maître de conférences en science politique à l'université de Bordeaux.

En janvier 2019, l'administration Trump a présenté la *Missile Defense Review*. Ce document s'inscrit dans un mouvement de renforcement des défenses anti-missiles américaines, amorcé par le Congrès en 2016. Cette évolution ne manque pas d'inquiéter la Russie et la Chine qui réagissent en musclant leurs propres arsenaux. Ainsi, Pékin devrait augmenter le nombre de ses têtes nucléaires et Moscou développer de nouvelles armes stratégiques. Dans ce contexte, le devenir de l'*arms control* est incertain.

politique étrangère

Depuis le début des années 2000, les États-Unis ont entrepris de déployer un système de défense anti-missile balistique visant à protéger le territoire américain contre une attaque limitée¹. Cette *Ground-based Midcourse Defense* (GMD) repose sur une architecture complexe : un grand nombre de capteurs terrestres et spatiaux, répartis à travers le monde, et des missiles intercepteurs en Alaska et en Californie. Le nombre d'intercepteurs déployés demeure modeste : 44 à l'heure actuelle, auxquels devraient s'ajouter 20 autres à partir de 2023, pour arriver à un total de 64. Ce système a rencontré de multiples problèmes et présente un bilan médiocre : depuis 1998, sur 20 tests menés, le GMD n'est parvenu à intercepter sa cible qu'à 11 reprises (soit un taux de réussite de 55 % seulement²).

Pour des raisons numériques et d'efficacité, le GMD n'apparaît pas en mesure de mettre en échec une attaque balistique chinoise ou russe

1. Cet article ne traite que des défenses anti-missiles dites « de territoire », qui visent à protéger de vastes étendues contre une attaque nucléaire. On laisse volontairement de côté la question des défenses anti-missiles dites « de théâtre », qui ne couvrent que des zones réduites et ne sont pas en mesure de s'en prendre aux missiles stratégiques formant le cœur de la dissuasion des principales puissances nucléaires. Il est important de distinguer ces deux formes de défense anti-missiles, qui n'ont ni la même mission, ni les mêmes enjeux (nucléaire d'un côté, conventionnel de l'autre), ni les mêmes répercussions (seules les défenses de territoire pourraient porter atteinte à la dissuasion nucléaire, à « l'assurance-vie » des régimes chinois et russe).

2. L. Grego, « No, Missile Defense Will Not Work 97% of the Time », *All Things Nuclear*, Union of Concerned Scientists, 13 octobre 2017, disponible sur : <<https://allthingsnuclear.org>>.

d'ampleur. En cela, il ne présente pour l'heure pas de menace pour les arsenaux nucléaires de la Chine et de la Russie. Pour autant, ces deux États sont très critiques sur son déploiement. Leur attitude s'explique par leur scepticisme quant aux intentions américaines, et leur crainte que les États-Unis ne se satisferont pas de la seule mise en échec d'attaques limitées, mais chercheront à terme à se protéger de n'importe quel type d'attaque.

Pékin et Moscou s'inquiètent donc d'une possible dévalorisation de leurs arsenaux nucléaires dans le futur, sous l'effet d'une augmentation significative des défenses anti-missiles américaines. Chaque signal envoyé par Washington est scruté avec attention du côté de Pékin et Moscou. À ce titre, la publication par l'administration Trump de la *Missile Defense Review*, un document-cadre dans lequel elle présente sa vision stratégique en termes de défense anti-missiles, était attendue comme un important révélateur.

La *Missile Defense Review* a finalement été rendue publique avec presque un an de retard³, le 17 janvier 2019. De façon surprenante, ce document que l'on anticipait ambitieux au plan programmatique s'avère à première vue assez terne, voire indécis. Il ne contient aucune annonce nouvelle et se refuse à trancher certaines questions épineuses, renvoyant à plus tard la décision. Alors que l'on pouvait s'attendre à un document définissant clairement le futur des défenses anti-missiles américaines, il se contente d'évoquer des pistes que le Département de la défense devra explorer par la suite.

L'émergence d'une nouvelle course aux armements

L'absence de révolution explicite dans les défenses anti-missiles américaines pourrait donner l'impression d'une continuité avec les administrations de George W. Bush et Barack Obama. Il n'en est rien. Cette *Missile Defense Review* conforte en réalité un processus engagé depuis 2016 sous l'impulsion du Congrès, d'évolution incrémentale et subtile, qui porte néanmoins en elle une redéfinition significative du potentiel des défenses anti-missiles de territoire américaines. Cette évolution concerne tant les systèmes qui pourraient être déployés que le discours politico-stratégique. Elle risque d'accentuer les craintes de la Chine et de la Russie, et pourrait avoir de graves conséquences sur le futur de la maîtrise des armements, la militarisation de l'espace, voire l'émergence d'une nouvelle course aux armements.

3. Ce retard n'a pas été expliqué. Il pourrait être lié aux négociations engagées avec la Corée du Nord sur son programme nucléaire et balistique. Il pourrait également découler de divergences, au sein de l'administration Trump, quant aux orientations de la *Missile Defense Review*.

Il pourrait être tentant de voir dans les initiatives récentes des États-Unis en matière de défenses anti-missiles une manifestation de la priorité donnée au retour de la compétition entre grandes puissances, acté notamment par la *National Defense Strategy* de 2018. Cette clé de lecture n'est toutefois pas la plus pertinente. Le principe de la « destruction mutuelle assurée » n'a jamais vraiment été accepté par une bonne partie de la classe politique (et militaire) américaine⁴. La volonté de protéger le territoire américain d'une attaque de missiles nucléaires répond donc moins à la réémergence d'une menace qu'à l'idée qu'il est de toute manière inacceptable que les États-Unis puissent être vulnérables. La mise sur pied de défenses anti-missiles correspond ainsi moins à une réponse contextuelle qu'à un idéal en soi, profondément ancré dans la mentalité des responsables américains.

Par ailleurs, la temporalité du nouvel élan donné aux défenses anti-missiles s'explique en grande partie par les progrès technologiques récents qui, pour certains experts, changeraient la donne en termes de faisabilité technique. La *Missile Defense Review* justifie par exemple la remise au goût du jour d'un système spatial de défense par le fait que « beaucoup a changé depuis la dernière fois que les États-Unis se sont intéressés à des intercepteurs basés dans l'espace [...], avec notamment des avancées technologiques majeures dans les domaines de l'espace et de l'énergie dirigée⁵ ».

Une évolution potentiellement radicale

Depuis 2016, le Congrès américain a voté une série de mesures qui pourraient transformer en profondeur le potentiel des défenses anti-missiles balistiques des États-Unis. La première évolution, hautement symbolique, a été la réécriture par le Congrès du texte du *National Missile Defense Act* de 1999, qui avait défini la mission des défenses anti-missiles de territoire, les cantonnant à « la défense du territoire des États-Unis contre une attaque limitée⁶. » L'adjectif « limité » a été retiré de la nouvelle version, qui insiste désormais sur la nécessité de « maintenir et de renforcer un système de défense anti-missiles multicouche, efficace et robuste ». Ce changement est loin d'être anodin, puisqu'il revient à lever les brides légales et sémantiques qui restreignaient les défenses anti-missiles. Profitant de la brèche ainsi ouverte, le Congrès a depuis pris deux initiatives à même de changer le visage de ces défenses anti-missiles.

4. R. Jervis, *The Meaning of the Nuclear Revolution: Statecraft and the Prospect of Armageddon*, Ithaca, Cornell University Press, 1989.

5. « Missile Defense Review », United States Department of Defense, 2019, p. 37.

6. T. Karako, I. Williams et W. Rumbaugh, *Missile Defense 2020. Next Steps for Defending the Homeland*, Center for Strategic & International Studies, 6 avril 2017.

Vers un système mobile de défense anti-missiles du territoire ?

La première concerne le programme de défense anti-missile balistique Aegis. Ce programme repose sur la conversion d'un certain nombre de croiseurs et destroyers de la marine américaine pour leur permettre de mener des missions d'interception de missiles balistiques. Aucun des missiles intercepteurs associés à ce programme n'a été conçu pour s'en prendre à des missiles balistiques à portée intercontinentale (ICBM), c'est-à-dire supérieure à 5 500 km. Ce programme n'avait donc pas vocation, initialement, à protéger les États-Unis d'une attaque balistique chinoise ou russe. Néanmoins, la dernière version de l'un de ces missiles intercepteurs (le *SM-3 IIA*), entrée en service en 2018, disposerait des caractéristiques nécessaires, en termes de vitesse, de portée et d'altitude, pour intercepter un ICBM. D'après le fabricant du missile Raytheon, seules des modifications de programmation informatique seraient requises pour lui donner effectivement cette capacité⁷. La possibilité d'utiliser le *SM-3 IIA* contre un ICBM a d'ailleurs déjà été évoquée à plusieurs reprises par la Missile Defense Agency, l'agence américaine en charge du développement des défenses anti-missiles⁸.

Le Congrès américain a finalement repris à son compte cette hypothèse, et intégré au *National Defense Authorization Act* pour l'année fiscale 2018 une disposition exigeant du Pentagone qu'il procède à des tests pour en confirmer la faisabilité avant la fin 2020⁹. La *Missile Defense Review* de l'administration Trump mentionne cette obligation légale, et confirme que le test aura lieu au cours de 2020. Elle ne semble pas douter du résultat de ce test, indiquant que « du fait de [sa] mobilité, [ce nouveau système] sera mobilisé en temps de crise ou de conflit pour renforcer davantage les capacités défensives autour du territoire américain¹⁰. » La *Missile Defense Review* évoque même la création possible, aux États-Unis, de sites terrestres équipés du missile *SM-3 IIA*.

Si la capacité du *SM-3 IIA* à intercepter un ICBM venait à être prouvée, cela ouvrirait la voie à une importante augmentation numérique des défenses anti-missiles américaines. En effet, cet intercepteur a vocation à équiper les navires disposant du système de combat Aegis. Les États-Unis possèdent aujourd'hui 38 de ces navires, capables de mener des missions de défense anti-missiles. L'objectif du Pentagone est de passer à 59 navires d'ici 2023¹¹.

7. G. Lewis, « Update on Aegis SM-3 Block IIA against ICBMs », *mostlymissiledefense*, 5 juin 2018, disponible sur : <<https://mostlymissiledefense.com>>.

8. G. Lewis, « Strategic Capabilities of SM-3 Block IIA Interceptors », *mostlymissiledefense*, 30 juin 2016, disponible sur : <<https://mostlymissiledefense.com>>.

9. G. Lewis, « Update on Aegis SM-3 Block IIA against ICBMs », *op. cit.*

10. « Missile Defense Review », *op. cit.*, p. 55.

11. R. O'Rourke, « Navy Aegis Ballistic Missile Defense (BMD) Program: Background and Issues for Congress », *Congressional Research Service*, 7 juin 2019.

Les États-Unis pourraient ainsi se doter d'un système mobile de défense anti-missiles, pouvant protéger le territoire américain, en complément du GMD. Qui plus est, pourtant bien plus discret que le GMD, le programme Aegis pourrait rapidement accueillir un nombre bien supérieur d'intercepteurs : George Lewis, chercheur associé à l'université Cornell, estimait en 2016 que les États-Unis pourraient disposer, en 2030, de 220 à 365 *SM-3 IIA*¹².

Tous ces missiles ne seraient pas en permanence disponibles pour protéger le territoire américain : certains contribueraient à la protection de l'Europe et des alliés américains en Asie de l'Est. Néanmoins, les défenses américaines se trouveraient, d'un point de vue strictement mathématique, significativement renforcées, ce qui ne serait pas sans répercussion pour la Chine et la Russie. Moscou dispose aujourd'hui de 318 missiles intercontinentaux sol-sol déployés, avec *a priori* 680 têtes nucléaires, et d'environ 150 missiles balistiques mer-sol déployés, avec 600 têtes nucléaires, pour un total de 1 280 têtes nucléaires déployées¹³.

Il est certes très difficile d'évaluer la proportion de cet arsenal qui pourrait survivre à une frappe désarmante américaine. Bruce G. Blair, chercheur à l'université de Princeton, s'est néanmoins livré à l'exercice dans une étude récente¹⁴. Il y adopte une position pour le moins pessimiste, considérant que les missiles mobiles seraient la seule composante de l'arsenal nucléaire russe à offrir de véritables garanties en termes de survivabilité. Il estime qu'environ 60 de ces missiles, soit une centaine de têtes nucléaires, pourraient survivre à une attaque surprise américaine. Dans ce scénario du pire, les États-Unis disposeraient alors de davantage d'intercepteurs de têtes nucléaires que la Russie. Même si Bruce G. Blair surestime probablement la vulnérabilité de l'arsenal russe, il est clair que le déploiement de plusieurs centaines d'intercepteurs *SM-3 IIA* placerait Moscou dans une position inconfortable, et serait perçu comme posant une menace sérieuse.

Combiner moyens offensifs et défensifs pour tenter une frappe désarmante

Pour la Chine, la situation serait encore plus préoccupante. Pékin a adopté une posture de stricte suffisance, et ne disposerait aujourd'hui

12. G. Lewis, « How Many SM-3 Block IIA Missiles? », *mostlymissiledefense*, 25 janvier 2016, disponible sur : <https://mostlymissiledefense.com>.

13. H. M. Kristensen et M. Korda, « Russian Nuclear Forces, 2019 », *Bulletin of the Atomic Scientists*, vol. 75, n° 2, 2019, p. 73-84. La Russie dispose également d'une cinquantaine de bombardiers stratégiques déployés, emportant des missiles de croisière air-sol.

14. B. G. Blair, *The End of Nuclear Warfighting: Moving to a Deterrence-Only Posture*, Program on Science and Global Security, Princeton, Princeton University Press, septembre 2018.

que d'une cinquantaine de lanceurs pouvant être équipés de missiles à même d'atteindre le territoire continental des États-Unis, correspondant à environ 70 têtes nucléaires¹⁵. Autrement dit, si l'arsenal chinois ne progresse pas, les États-Unis pourraient d'ici une dizaine d'années déployer un stock de missiles-intercepteurs à proximité de leurs côtes de deux à trois fois supérieur au nombre de têtes nucléaires chinoises capables de les atteindre. Quelles que soient les performances des missiles-intercepteurs américains, il apparaît difficilement envisageable que la Chine puisse accepter un tel ratio.

Vers des systèmes de défense anti-missiles basés dans l'espace ?

La deuxième initiative du Congrès américain date de 2018 et de l'adoption du *National Defense Authorization Act* pour l'année fiscale 2019. Le Congrès a, cette fois, réclamé le développement d'un système de défense anti-missiles basé dans l'espace. Il a imposé au Pentagone de procéder au test d'un tel système d'ici 2023, et d'en déployer une version opérationnelle dès que possible¹⁶. De façon significative, le Congrès a légiféré sur cette question avant que ne soit rendue publique la *Missile Defense Review*, et donc sans attendre ses conclusions.

Depuis la publication de la *Missile Defense Review*, de nouveaux détails ont émergé quant aux pistes que compte explorer le Pentagone. Ainsi, dans sa demande de budget pour l'année fiscale 2020, la *Missile Defense Agency* réclame plusieurs dizaines de millions de dollars pour deux projets relatifs à des armes à énergie dirigée qui pourraient être placées en orbite

Le test d'une arme à énergie dirigée en orbite serait déstabilisateur

(il n'est pas certain que cette demande de financement soit acceptée par la Chambre des représentants, désormais contrôlée par les Démocrates). Le premier concerne l'utilisation de la technologie des lasers ; le second, qui semble être jugé plus prometteur, la technologie des faisceaux de particules neutres. Dans les deux cas, les défis techniques demeurent importants, mais le Pentagone fait néanmoins preuve d'un optimisme prudent, particulièrement quant à la faisabilité d'une arme à faisceaux de particules basée dans l'espace. Il estime ainsi possible d'en tester un prototype, en orbite, en 2023¹⁷.

15. H. M. Kristensen et R. S. Norris, «Chinese Nuclear Forces, 2018», *Bulletin of the Atomic Scientists*, vol. 74, n° 4, 2018, p. 289-295.

16. J. Trevithick, «Congress Demands Space-Based Missile Defense Weapons and Sensors No Matter What», *The WarZone*, 25 juillet 2018, disponible sur : <www.thedrive.com>.

17. P. Tucker, «Pentagon Wants to Test a Space-Based Weapon in 2023», *Defense One*, 14 mars 2019, disponible sur : <www.defenseone.com>.

Le simple test d'une arme à énergie dirigée en orbite – sans parler du déploiement d'un tel système – serait profondément destabilisateur. Il marquerait une rupture en termes de militarisation de l'espace, mettant à bas la retenue relative qui caractérisait jusqu'à présent les grandes puissances spatiales. Le risque d'une course aux armements – tant en ce qui concerne les armes placées en orbite que les armes antisatellites depuis la surface – serait renforcé, et les efforts de régulation internationale se trouveraient affaiblis.

Rien ne garantit certes que les États-Unis déploieront effectivement un système spatial de défense anti-missiles, ni que celui-ci rendra les défenses américaines plus efficaces. Néanmoins, du point de vue de la Chine et de la Russie, le fait même que Washington l'ambitionne est en soi destabilisant, de par ce qu'il révèle des intentions américaines à long terme : il apporte la confirmation de l'idée chinoise et russe selon laquelle les États-Unis n'acceptent pas leur situation de vulnérabilité et chercheront à en sortir dès que (technologiquement) possible.

Une *Missile Defense Review* qui renforce les craintes chinoises et russes

Les craintes chinoises et russes quant aux intentions américaines, accentuées par les initiatives récentes du Congrès, ne seront pas apaisées par la *Missile Defense Review*, au contraire. Si celle-ci s'avère limitée au plan programmatique, elle acte néanmoins une double évolution du discours politico-stratégique autour des défenses anti-missiles, à la portée hautement symbolique.

L'inclusion de la Chine et de la Russie comme menaces pour le territoire américain

Tout d'abord, la *Missile Defense Review* lève un tabou sémantique que les précédentes administrations s'étaient efforcées de préserver. Pour la première fois, la Chine et la Russie sont incluses, au même titre que les États proliférants (Corée du Nord et Iran), parmi les menaces auxquelles sont censés répondre les systèmes de défense anti-missiles¹⁸. Certes, il peut apparaître logique que la Chine et la Russie soient évoquées lorsque la *Missile Defense Review* s'intéresse aux menaces sur les forces américaines déployées à l'étranger : la stratégie de déni d'accès de ces deux États, visant à empêcher ou compliquer une intervention militaire américaine dans leur environnement régional, repose en effet sur le déploiement d'un

18. T. Karako, « The 2019 Missile Defense Review: A Good Start », Center for Strategic & International Studies, 17 janvier 2019, disponible sur : <www.csis.org>.

important arsenal de missiles balistiques de courte et moyenne portées. Mais la *Missile Defense Review* va plus loin, incluant également la Chine et la Russie dans son panorama des menaces balistiques pour le territoire continental des États-Unis.

Certes, la *Missile Defense Review* introduit une distinction entre « États voyous » et « États révisionnistes » – c'est-à-dire entre la Corée du Nord et l'Iran d'un côté, et la Chine et la Russie de l'autre –, et précise que les États-Unis s'appuient avant tout sur la dissuasion nucléaire pour se protéger d'une attaque nucléaire chinoise ou russe. Il n'en demeure pas moins que la simple présence de la Chine et de la Russie dans un document visant à légitimer les défenses anti-missiles constitue en soi une rupture. Alors que jusqu'à présent les États-Unis justifiaient la mise sur pied de défenses anti-missiles par la seule menace des États proliférants, en prenant bien soin de préciser que le GMD n'était pas dirigé contre la Chine ni contre la Russie, la *Missile Defense Review* de l'administration Trump met à bas ces subtilités linguistiques.

Le discours de Donald Trump au Pentagone lors de la présentation publique de la *Missile Defense Review* n'arrange pas les choses. Le président américain y a ainsi énoncé un objectif clair : « [Faire] en sorte que nous puissions détecter et détruire n'importe quel missile tiré contre les États-Unis. » Et d'enchaîner : « Nous sommes décidés à établir un programme de défense anti-missiles à même de protéger toutes les villes aux États-Unis. Et nous ne négocierons jamais notre droit à faire cela¹⁹. » On pourrait certes être tenté de relativiser cette déclaration en rappelant que l'exagération est l'une des marques de fabrique de Donald Trump. Néanmoins, il est difficile pour les Chinois et les Russes, sur un sujet aussi sensible que le devenir de leur dissuasion nucléaire, d'ignorer une prise de parole officielle du président des États-Unis, qui vient justement confirmer les intentions qu'ils prêtaient aux Américains.

L'inclusion d'opérations offensives comme élément de la stratégie de défense anti-missiles

Deuxième évolution, la *Missile Defense Review* introduit une « stratégie compréhensive » pour faire face à une attaque de missiles, qui repose sur trois éléments : les défenses anti-missiles actives, chargées d'intercepter en vol les missiles adverses ; les défenses passives qui visent à atténuer les effets d'une attaque de missiles (durcissement, dispersion, redondance, etc.) ; enfin, des

19. Maison-Blanche, « Remarks by President Trump and Vice President Pence Announcing the Missile Defense Review », 17 janvier 2019, disponible sur : <www.whitehouse.gov>.

opérations offensives ayant pour mission de détruire les missiles adverses avant qu'ils ne soient lancés. Cet adoubement d'actions offensives ne constitue pas en soi une surprise. Sur le plan conventionnel, la réponse doctrinale des États-Unis au défi du déni d'accès, intitulée *Joint Concept for Access and Maneuver in the Global Commons* (plus connue sous son ancien nom d'*Air-Sea Battle*), prévoit justement des frappes dans la profondeur ennemie pour neutraliser les infrastructures participant à la posture de déni d'accès, dont, évidemment, les missiles balistiques de courte et moyenne portées²⁰. Sur le plan nucléaire, les États-Unis maintiennent une posture dite de contre-forces, souhaitant pouvoir neutraliser, en cas de conflit, l'arsenal adverse dans une logique de limitation des dommages. Il s'agit de détruire le plus possible de missiles ennemis pour réduire au maximum l'impact d'une attaque pour la population et les installations américaines²¹.

Pour autant, associer directement la question de l'interception des missiles en vol à celle de leur destruction au sol préalablement à leur lancement, constitue une rupture pour le moins mal avisée. En effet, avec ce rapprochement, la *Missile Defense Review* nourrit l'une des principales craintes de la Chine et de la Russie, tout en affaiblissant les arguments avancés par les États-Unis pour les rassurer. Ainsi Washington ne cesse de mettre en avant que ses défenses anti-missile balistique ne sont aujourd'hui pas dimensionnées pour faire face à l'arsenal nucléaire chinois et russe, et que ces deux États n'ont donc rien à en craindre. Cela est vrai, à condition que l'arsenal nucléaire chinois ou russe n'ait pas été affaibli au préalable par une attaque surprise. Le scénario que craignent Pékin et Moscou est celui d'une combinaison des moyens offensifs et défensifs américains pour tenter une frappe désarmante.

En alliant épée et bouclier, les États-Unis pourraient chercher à détruire une large partie de l'arsenal nucléaire adverse en comptant sur leur système de défense anti-missiles pour intercepter les quelques missiles qui n'auraient pas été détruits. Dans une telle situation, les défenses anti-missiles américaines ne seraient pas confrontées à une attaque massive, mais à une attaque limitée du fait de la dégradation préalable des moyens de représailles ennemis.

Or, la *Missile Defense Review* envisage explicitement un tel scénario : « Des opérations offensives pour localiser, cibler et détruire des missiles mobiles avant leur lancement [...] peuvent alléger la charge des défenses

20. S. Biddle et I. Oelrich, « Future Warfare in the Western Pacific », *International Security*, vol. 41, n° 1, 2016, p. 7-48.

21. B. G. Blair, *The End of Nuclear Warfighting*, op. cit.

actives américaines en termes d'interception en vol.» Cette évolution est d'autant plus significative que la Chine et la Russie s'inquiètent justement, par ailleurs, de progrès en termes de capacités contre-forces qui viendraient affaiblir la survivabilité de leurs arsenaux nucléaires (mentionnons, parmi d'autres évolutions, la menace que poserait le cyber pour l'exécution de l'ordre nucléaire²², ou encore l'amélioration des moyens de détection des missiles mobiles voire des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins²³).

Quelles répercussions pour les initiatives américaines ?

Les signaux envoyés par le Congrès américain et la *Missile Defense Review* sont donc de nature à accentuer les suspicions chinoises et russes quant aux intentions américaines en termes de défenses anti-missiles. Dans un contexte où la Chine et la Russie sont déjà préoccupées par la vulnérabilité croissante de leurs arsenaux nucléaires, toute tentative de Washington pour renforcer les défenses anti-missiles sera perçue comme déstabilisante et comme une preuve supplémentaire de la quête américaine d'une sécurité « absolue », au détriment de la sécurité des autres États. Il est probable qu'en retour, Chine et Russie continuent, voire accélèrent, leur mise en œuvre de contre-mesures, dans l'objectif de préserver leur capacité à frapper le territoire américain.

La transformation des arsenaux nucléaires chinois et russe

Du côté chinois, la réponse au déploiement de défenses anti-missiles par les États-Unis a pour l'instant pris deux formes complémentaires. Tout d'abord, Pékin a augmenté la taille de son arsenal, allant probablement jusqu'à doubler le nombre de têtes nucléaires dont elle dispose²⁴. Elle devrait d'ici quelques années prendre à la France le rang de troisième puissance nucléaire mondiale. Fin mai 2019, le directeur de la Defense Intelligence Agency, une des agences de renseignement qui relèvent du Pentagone, a annoncé dans le cadre d'une conférence au Hudson Institute, qu'il est probable que la Chine doublera à nouveau son arsenal dans la prochaine décennie²⁵. Une telle évolution le porterait à 600 têtes nucléaires environ. En parallèle, la Chine a introduit en 2015 son premier missile « MIRVé », le « MIRVage » consistant à placer plusieurs têtes

22. G. Austin et P. Sharikov, « "Pre-emption Is Victory": Aggravated Nuclear Instability of the Information age », *The Nonproliferation Review*, vol. 23, n° 5-6, 2016, p. 691-704.

23. K. A. Lieber et D. G. Press, « The New Era of Counterforce. Technological Change and the Future of Nuclear Deterrence », *International Security*, vol. 41, n° 4, 2017, p. 9-49.

24. La Chine disposait probablement d'environ 130 têtes nucléaires en 2006 contre environ 280 aujourd'hui (« Chinese Nuclear Forces, 2006 », *Bulletin of the Atomic Scientists*, vol. 62, n° 3, 2006, p. 60-63 ; H. M. Kristensen et R. S. Norris, « Chinese Nuclear Forces, 2018 », *op. cit.*).

25. H. Kristensen, « DIA Estimates For Chinese Nuclear Warheads », *Federation of American Scientists*, 31 mai 2019, disponible sur : <<https://fas.org>>.

nucléaires indépendamment guidées sur un seul missile. La Chine maîtrisait cette technologie depuis plusieurs années mais avait choisi de ne pas y recourir. Ce changement a été interprété, y compris par les services de renseignement américains, comme une réponse directe au déploiement de systèmes de défense anti-missile balistique par les États-Unis.

Du côté de la Russie, Vladimir Poutine a présenté le 1^{er} mars 2018 une série de nouvelles armes conçues pour « neutraliser les menaces posées par le déploiement d'un système de défense anti-missiles global par les États-Unis²⁶. » Y figurent notamment un drone sous-marin à propulsion nucléaire, baptisé *Poseïdon*, chargé de contourner par le bas les défenses anti-missile, et un projet de planeur hypersonique qui, pour différentes raisons, telles sa manœuvrabilité et son altitude de croisière, devrait *a priori* pouvoir déjouer les défenses anti-missiles de territoire.

Le devenir de l'arms control

Tandis que la Chine augmente la taille de son arsenal nucléaire et que la Russie introduit de nouvelles armes stratégiques, le devenir de *l'arms control* se trouve lui-même fragilisé par les initiatives américaines.

Afin de pouvoir déployer le système GMD, l'administration de George W. Bush avait retiré les États-Unis du traité ABM (*Anti-Ballistic Missile*). Ce traité de 1972, et son protocole de 1974, limitaient drastiquement le développement de systèmes de défense anti-missile balistique par les États-Unis et l'Union soviétique, qui renonçaient ainsi à se protéger contre une attaque nucléaire et acceptaient de fonder leur relation sur le principe de la vulnérabilité mutuelle. Le retrait américain, effectif en 2002, a signé la mort de l'un des premiers et des plus importants accords américano-soviétiques de contrôle des armements.

Aujourd'hui, alors que les États-Unis et la Russie s'apprêtent à quitter le Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI, autre traité structurant de la fin de la guerre froide), se pose la question du devenir du traité américano-russe New START de réduction des armements stratégiques, censé expirer en 2021 (un mécanisme de prolongation pour cinq années supplémentaires existe, mais nécessite l'accord des deux parties). La Russie souhaite lier les négociations relatives à la maîtrise des armements offensifs à des négociations sur les défenses anti-missiles. Les États-Unis refusent de leur côté de négocier toute limitation de leurs défenses

26. « Presidential Address to the Federal Assembly », 1^{er} mars 2018, disponible sur : <http://en.kremlin.ru>.

anti-missiles – position déjà défendue par l’administration Obama, que réaffirme la *Missile Defense Review* de l’administration Trump. La confirmation du potentiel anti-ICBM du missile *SM-3 IIA* conduirait très certainement à un durcissement de la position russe, et pourrait ainsi contribuer à l’échec des négociations sur le prolongement du traité New START (en 2021 ou 2026). La fin de ce dernier signerait la disparition du dernier grand traité bilatéral américano-russe de maîtrise des armements.

La question des défenses anti-missiles américaines semble donc offrir un exemple parfait du dilemme de la sécurité. Conçues pour protéger le territoire des États-Unis, elles ont provoqué en retour une augmentation du nombre de têtes nucléaires, le développement de nouvelles armes stratégiques, et une fragilisation – et peut-être d’ici peu, la disparition – des mécanismes de dialogue et de transparence qui aidaient à la régulation de la compétition américano-russe dans le domaine nucléaire. Autrement dit, elles s’avèrent pour l’instant avant tout une source d’instabilité.



Mots clés

Défense anti-missile
Armes nucléaires
Missiles balistiques
Politique de défense américaine